

N° 2022/E2/35

**Question orale déposée par Jean-Martin MONDOLONI
au nom du Groupe « Un Soffiu Novu »**

OBJET : Discussions avec le Gouvernement.

Monsieur le Président,

Lorsqu'a été actée la décision d'organiser un cycle de rencontres entre les élus insulaires et le Gouvernement pour rénover le statut de la Corse, nous vous avons dit d'une part, de ne pas nous arc-bouter sur une échéance courte comme celle initialement prévue pour décembre 2022, et demandé d'autre part, de nous préparer pour nous engager dans ce processus avec un socle minimal de mesures partagées.

Après, chacun sera en mesure de défendre ses positions. Mais le plus petit dénominateur commun doit être identifié, et il ne peut l'être que par le biais d'un travail préalable entre nous, au sein de cette Assemblée et avec les élus représentant l'échelon infra-territorial.

Les échéances présidentielles sont passées. Le nouveau Gouvernement a été installé. Il y a fort à parier que d'ici les législatives, il n'y aura pas de réunion. Nous souhaiterions savoir si vous souhaitez vous inscrire dans cette logique de concertation avec la représentation insulaire dont l'Assemblée est la matrice et si oui, sous quel format et dans quel délai.

Je vous remercie.